
Procès-verbal de l'assemblée générale publique
Du jeudi 30 mai 2013 - Mines d'asphalte Val-de-Travers

Président : **M. Philippe Thuner**

Invités et membres présents : 125
Invités excusés : *plus de 200*
Invitations envoyées : 1250

Procès-verbal : Gisèle Merminod, Secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture et salutations** par M. Philippe Thuner, Président
1. **Souhait de bienvenue** par M. Martin Mayoly, Président Sté des hôteliers Neuchâtel-Jura
2. **Rapport du Président** sur l'activité de l'association et informations sur l'assemblée interne
3. **Message du Président**
4. **Discours de M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse**
5. **Allocutions officielles :**
M. Christian Mermet, Conseiller communal, Chef du dicastère du développement territorial (urbanisme) de la vie associative et de la culture de la Commune de Val-de-Travers
M. Philippe Bauer, Président du Grand Conseil du canton de Neuchâtel

Exposé de M. Jacques Hainard, ancien conservateur des Musées d'ethnographie de Genève et de Neuchâtel

1. Ouverture et salutations

« Drôle d'endroit pour une rencontre ... ou pour des assises annuelles » ? D'aucuns auront certainement parodié ce titre de film ... et pourtant tout au long de l'année, le Val-de-Travers invite à la découverte. Ph. Thuner se dit très heureux de présider la 5^{ème} ... et oui déjà ... assemblée générale ordinaire de l'ARH dans ce lieu insolite ... dans cette région aux innombrables richesses tant naturelles et culturelles que gustatives. Beautés naturelles, patrimoine culturel, petite aventure pour ceux qui visiteront les mines et plaisirs du terroir, feront à n'en pas douter de cette journée une expérience inoubliable...

Le Président souhaite à toutes et à tous une très cordiale bienvenue.

Afin de réduire le temps consacré aux salutations, le traditionnel défilé à l'écran des nombreuses personnalités à saluer est reconduit. Le Président signale qu'un nombre important de personnalités des milieux politique, économique et touristique, ainsi qu'un certain nombre des membres actifs et des membres d'honneur de notre association, se sont excusés, pour certains en raison de l'éloignement et pour d'autres, cantons catholiques, à cause de la Fête Dieu.

Cette année, plusieurs personnalités marquantes de l'hôtellerie vaudoise, sont décédées :

- M. Hans Wyssbrod

est décédé le 15 septembre 2012 dans sa 68ème année. Il s'était engagé fortement au service de la profession. Il a présidé la section d'Yverdon-les-Bains, il a été membre du Comité de l'ACVH de 1989 à 1999, vice-président et membre du comité de direction de l'ACVH, devenue Hôtellerie Vaudoise, de 1999 à 2006. Il a d'ailleurs été remercié pour son engagement et sa grande disponibilité en étant nommé membre d'honneur de l'association. Chacun gardera le souvenir d'un collègue, d'un ami, doté d'une très grande personnalité et qui s'était investi avec passion dans la direction durant 26 ans du Grand Hôtel des Rasses, magnifique établissement du balcon du Jura. Durant toutes ces années passées au service de l'association, elle a pu compter sur son esprit pragmatique, sa parfaite courtoisie et son engagement sans faille pour notre profession.

- Mme Edith de Mercurio

s'en est allée le 15 décembre 2012 à l'âge de 80 ans et avec elle une grande figure de l'hôtellerie et de la restauration lausannoise. Active et passionnée, Mme de Mercurio a secondé son mari qui fut président de la Société Suisse des Hôteliers, puis son fils Reto. On dit qu'il faut toujours chercher la femme cachée derrière un grand hôtelier. Edith De Mercurio en était un parfait exemple avec sourire, gaieté et rayonnement.

- M. Jean-Rodolphe Herren

est décédé le 11 avril de cette année à l'âge de 70 ans. Il a été Membre du Comité de l'ACVH dès 1976, ayant ainsi participé au redémarrage de l'association, puis membre du bureau et Vice-président jusqu'en 1998. Il a dirigé l'hôtel Le Relais à Leysin, dont il a fait le Classic Hôtel, puis l'Hôtel Mirador au Mont-Pèlerin.

Pour son engagement et sa disponibilité, il a été nommé membre d'honneur de l'ACVH. Président de la section de Leysin de nombreuses années, il a également apporté son savoir et ses compétences à l'exécutif de cette commune. La maladie a eu raison de lui après un combat de plus de dix ans.

Le Président prie l'assemblée de se lever et de respecter un instant de silence pour honorer la mémoire de ces trois personnalités.

1. Souhais de bienvenue

Martin Mayoly, Président de cette grande section par la taille - puisqu'elle englobe deux cantons : Neuchâtel et Jura - mais faible en capacité hôtelière et hôtels membres

M. Mayoly souhaite la bienvenue à tous dans la fraîcheur du vert Val de Travers ou même sous la pluie, la neige, et parfois même le soleil, vous serez toujours accueillis avec le sourire !

Quelques remerciements.

A M. Thierry Grosjean, dernière victime de la seconde révolution neuchâteloise, en espérant que ces quelques mots arriveront jusqu'à lui. Au nom de tous les hôteliers du canton, il le remercie d'avoir permis d'élaborer avec les spécialistes de ses services, MM. Bonhote, Barbier et Junod, les nouvelles lois qui vont régir notre profession..

Après dix ans de travaux sur l'ouvrage, M. Grosjean a été finalement le seul à comprendre et à finaliser enfin la future nouvelle LEP et loi sur le tourisme et permis de préparer deux lois modernes et flexibles aux nouvelles exigences de la branche, lois qui permettront d'anticiper plus encore les désirs des clients. Pour lui, les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration ne seront plus considérés comme la seule « Vache à lait » du tourisme. Cette nouvelle loi va permettre à la profession de prendre en main les destinées de ses métiers notamment en mettant en œuvre une nouvelle formation continue, en informant les nouveaux venus des dangers de la profession et enfin en ayant un nouveau partenariat avec tourisme Neuchâtel permettant de clarifier la large participation financière des hôteliers.

Il espère que les commissions qui finalisent actuellement ces deux lois et que les députés fraîchement élus qui les voteront, en comprennent l'esprit avant d'en vouloir en modifier la lettre. Il se dit convaincu que ces deux lois sont justes car adaptées aux nouvelles contingences et voies de la profession, elles permettront d'être encore plus performant dans la qualité de l'accueil, primordiale dans le développement touristique d'une région.

M. Mayoly remercie M. Guillermo Brentel, président d'hôtelleriesuisse qui a su - par ses qualités d'anticipation - répondre au besoin des petites sections cantonales comme Neuchâtel Jura. Il remercie dans la foulée le grand travail du siège vaudois pour ses travaux de création et de mise en œuvre de la nouvelle section en un temps record de 11 mois, ainsi que les sections vaudoises et leurs membres d'avoir accepté de s'associer et de tenter l'aventure d'une association extra cantonale, ils sont les précurseurs d'un tourisme sans frontière.

Pour terminer, M. Mayoly salue les instances touristiques et politiques, des cantons, des villes, qui ont eux aussi franchis les limites cantonales afin de créer la plus grande région touristique de Suisse : Jura & Trois Lacs et de donner une vision accrue de cette belle région et des prestataires qui la servent. Dans ces cantons, les diversités sont des atouts et c'est encore plus vrai au niveau romand et de Jura & trois Lacs !

M. Mayoly présente un film montrant quelques pépites des différentes formes de tourisme de la région (film présentation – disponible sur demande).

Le Président poursuit en apportant quelques informations sur l'activité de l'association en 2012 et sur l'assemblée interne du matin.

3. Informations sur l'activité de l'ARH en 2012 et sur l'AG interne des membres et délégués

Les activités de l'ARH en 2012 sont largement relatées dans le rapport annuel. Quelques points qui ont particulièrement occupés l'association en 2012 et également en 2013 seront repris dans le message du Président.

Quelques informations des décisions prises en assemblée interne :

- **Elections :**

Elus lors des assemblées des délégués de 2009 au Château de Chillon et à Yverdon-les-Bains, le mandat de plusieurs personnalités de nos instances a été renouvelé.

L'assemblée des délégués a donc réélu par acclamation pour un mandat de 4 ans

- 4 vice-présidents et vice-présidente au sein du Comité de direction, Mme Daniela Vogt et MM. Jacques Pernet, Pierre-André Michoud, Pierre Borer.
- 4 membres du Conseil des régions, représentants des sections, MM. Stéfano Brunetti, Président d'Hôtellerie lausannoise, Robert Pontet, Président de la section de La Côte, Dino Sante Demola, Président de l'Association fribourgeoise des hôteliers et Martin Mayoly, Président de la section Neuchâtel-Jura.
- enfin, dans l'ordre inverse des élections, le président de l'ARH en la personne de Philippe Thuner

- **Situation financière :** cette année, le compte d'exploitation laisse apparaître un excédent de recettes de fr. 7'578.48. La situation financière est saine. Les comptes 2012 et le budget 2013 ont été adoptés.

- **Vérificateur des comptes :** M. David Von Arx, Hôtel Helvétie à Montreux, a été élu 2^{ème} vérificateur suppléant.

Le Président félicite tous ces membres qui s'engagent pour faire vivre leur association.

Comme l'année dernière, 2012 n'a pas enregistré de démission au sein des Comité de direction et Conseil des Régions, il n'y a par conséquent pas d'hommages rendus. Ph. Thuner tient à relever l'importance de pouvoir collaborer de manière fructueuse avec des vice-présidents et des présidents des sections qui occupent leur fonction de manière durable et les remercie de leur engagement et de leur disponibilité.

Malgré la crise au niveau mondial, on peut dire qu'en 2012 l'hôtellerie suisse, et partant celle de nos quatre cantons, a bien résisté. Notre association a poursuivi son action et développé des projets en matière de réduction des dépenses et de promotion. Le Président saisit l'occasion de remercier ici toutes les instances politiques, administratives et professionnelles avec lesquelles nous collaborons régulièrement.

Il remercie encore l'association faitière, hotelleriesuisse à Berne, qui est également un grand soutien pour les associations régionales et prie son président, M. Guglielmo Brentel, et son directeur, M. Christoph Juen, qui nous font l'amitié d'être présents, de transmettre ses remerciements à leurs collaboratrices et collaborateurs. Pour conclure, encore un merci aux médias qui jouent un rôle important pour faire connaître, au grand public, le rôle primordial de la branche touristique pour notre région et nos cantons.

Enfin, deux dates importantes :

- **Le forum des hôteliers romands** aura lieu le 21 novembre prochain
- **Notre Assemblée générale 2014** dont la date inofficielle du **mardi 27 mai** est avancée, elle devrait être organisée par la section Yverdon-les-Bains Région, Broye et Vallée de Joux. La date et le lieu seront communiqués dans l'avis préalable envoyé en août ou septembre.
Hors pv la date est reportée au jeudi 15 mai.

3. Message du Président

Texte séparé et disponible sur Internet www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale ».

4. Discours de M. Guglielmo Brentel, Président d'hotelleriesuisse

Texte séparé et disponible sur Internet www.hotellerieromande.ch, rubrique « assemblée générale ».

7. Allocutions officielles

M. Christian Mermet, conseiller communal, responsable du dicastère « développement territorial, vie associative et culture », de la commune de Val-de-travers.

M. Mermet remercie l'assemblée de s'être déplacée dans la commune de Val-de-Travers, qui est une commune neuchâteloise appartenant au district portant le même nom. Le district du Val-de-Travers est également composé de deux autres communes, celles des Verrières et de la Côte-aux-Fées. La collectivité de Val-de-Travers est formée de 9 villages qui étaient encore autonomes au 31 décembre 2008. Les anciennes communes de Môtiers, Couvet, Travers, Noiraigue, Boveresse, Fleurier, Buttes, St-Sulpice et Les Bayards ont fusionné au 1er janvier 2009 pour former la Commune de Val-de-Travers. La commune compte 10'833 habitants.

Depuis des siècles, l'économie régionale occupe une place d'avant-garde en termes d'innovation et de précision. Outre les manufactures horlogères de luxe qui s'épanouissent dans l'écrin vert du Val-de-Travers, la vallée compte un riche tissu d'entreprises actives dans des secteurs aussi diversifiés que les microtechniques, la mécanique, le pharma, l'alimentaire, le carton, le textile, etc. Leur seul point commun est d'innover sans cesse pour construire l'avenir.

Il souhaite à l'assemblée une belle journée même si la météo est un peu capricieuse.

Me Philippe Bauer, Président du Grand Conseil Neuchâtelois, pour le Parlement et le Gouvernement du canton de Neuchâtel

Il remercie l'ARH d'avoir associé le Parlement neuchâtelois à ses assises, même si la vocation touristique de Neuchâtel n'est pas celle de la Riviera ou des Alpes vaudoises. Seulement depuis deux jours à la plus haute fonction du canton, il remercie l'assemblée de son indulgence.

Le Conseil d'Etat est conscient de l'importance que revêt l'accueil, mais met en avant la liberté d'entreprendre, de créer, d'imaginer des solutions, surtout dans les domaines de l'hôtellerie et la restauration. Ces petits moments de rêve, qui font oublier les soucis et rendent les hôtes pleinement heureux, où les désirs deviennent réalité avec un personnel de qualité attentif aux moindres souhaits. Il remercie la branche de continuer à vendre ce rêve... ce service, de ne pas se borner à ne vendre qu'une couche ou des nourritures.

Pour lui, le sujet le plus important pour le canton est l'entrée en vigueur des nouvelles lois votées par le Grand Conseil, les Lois sur la police du commerce, sur les établissements publics, sur les heures d'ouverture des commerces et sur le développement du tourisme.

M. Bauer reprend dans le détail les points clés de ces textes législatifs. Ces lois sont un soutien et un avantage pour l'hôtellerie et la restauration

En tant qu'avocat-conseil au service juridique de GastroNeuchâtel, il relève encore la bonne entente qui règne entre les deux présidents de ces associations, ce qui est également positif pour la branche.

Il souhaite un avenir fleurissant à ces professions de service et adresse à l'assemblée les compliments du Parlement neuchâtelois qu'il représente pour la toute première fois.

Ph. Thuner clôt la partie officielle en remerciant la section ainsi que la commune de Val-de-Travers pour les vins d'honneur de l'apéritif, ainsi que les différents sponsors qui se sont associés à la réussite de cette manifestation.

Comme on le dit .. le meilleur est pour la fin.. Le Président passe la parole à M. Jacques Hainard, ancien conservateur des Musées d'ethnographie de Neuchâtel et Genève, dont l'exposé sur l'histoire du Val de Travers a ravi les oreilles et l'intellect de toute l'assemblée.

Clôture de l'assemblée à 11h45
Lausanne, le 5 juillet 2013

Association Romande des Hôteliers (ARH)

Gisèle Merminod
Secrétaire générale

Annexes :

Message de Philippe Thuner, Président ARH

Discours de M. Guglielmo Brentel, Président hotelleriesuisse